

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 28 juillet 2025

Me Carolina Rinfret  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
500, boulevard René-Lévesque Ouest,  
5e étage, bureau 5.100  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4287-2024, phase 2 - Énergir - Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif d'Énergir, s.e.c. à compter du 1er octobre 2025 / DÉPÔT DE LA PREUVE DU ROÉÉ**

Chère consœur,

Conformément à la décision procédurale de la Régie [D-2025-065](#) et à sa correspondance du 16 juillet 2025 ([A-0052](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose par la présente sa preuve dans le dossier en rubrique, soit le rapport d'analyse de M. Jean-Pierre Finet.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

*Franklin Gertler Etude Legale*

par : Gabrielle Champigny, avocate  
Franklin S. Gertler, avocat

GC/ya

c.c. (courriel seulement)  
Me Marie Lemay Lachance, Énergir  
Énergir dossiers règlementaires  
M. Jean-Pierre Finet, analyste externe du ROÉÉ  
Coordination du ROÉÉ